



VILLE DE DANVILLE

# AVIS MESURE PRÉVENTIVE D'ÉBULLITION DE L'EAU

---

Suite aux travaux au coin des rues du Carmel et Daniel Johnson, nous sommes dans l'obligation d'entreprendre une mesure **PRÉVENTIVE** d'avis d'ébullition.

---

Pour les rues suivantes :

- Rue Water
- Rue Nicolet
- Coin Du Carmel et Prince-Albert
- Daniel-Johnson jusqu'à la 1<sup>ère</sup> Avenue
- Coin Du Carmel et Water

## QUE DEVEZ-VOUS FAIRE ?

De l'eau préalablement bouillit pendant au moins une (1) minute, ou de l'eau embouteillée doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, **jusqu'à la diffusion d'un avis contraire qui vous sera envoyé**

- Boire et préparer des breuvages ;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés ;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.) ;
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée ;
- Fabriquer des glaçons ;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

L'eau du robinet non bouillie peut cependant être utilisée pour laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher, pour laver des vêtements et pour prendre une douche ou un bain.

La Ville de Danville tient à vous remercier de votre collaboration et de votre compréhension compte tenu des incon vénients que cela peut vous occasionner.

**L'AVIS DEMEURA EN VIGUEUR JUSQU'À NOUVEL ORDRE. DÈS LE RETOUR À LA NORMALE, NOUS VOUS AVISERONS PAR UN COMMUNIQUÉ.**

Syndia Caron  
Directrice des travaux publics  
24 novembre 2022